



Sur la base de la lettre qu'elles viennent d'adresser au député Maire de Fresnes, les organisations syndicales du Val de Marne SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD Education, CGT appellent les collègues à **se rassembler Samedi 23 Mars 2013 à 11h devant la Mairie de Fresnes**, 2 Place Pierre et Marie Curie.

Elles appellent tous les collègues de Fresnes à **faire grève le 28 Mars** pour demander :

- Pas de mise en œuvre du Décret à Fresnes en 2013 !
- Le retrait du décret sur les rythmes scolaires et l'ouverture de négociations qui prennent en compte les revendications des personnels et les besoins des élèves !

Le 21 mars 12h

*Les organisations syndicales du Val-de-Marne,
snuipp, snudi-fo, se-unsa, sud, cgt*

à Monsieur le Maire de Fresnes

Créteil le 21 mars 2013

Monsieur le Député Maire,

Nos organisations syndicales qui ont appelé à la grève du 12 février s'adressent aujourd'hui à vous au sujet du décret sur les rythmes scolaires.

Comme vous le savez, répondant à notre appel, la quasi-totalité des enseignants de Fresnes étaient en grève contre le décret du 24 janvier.

Depuis, à de nombreuses reprises, enseignants et parents ont signifié leur opposition à la mise en place du décret à la rentrée 2013 sur votre commune.

Dans cette situation, il nous semble indispensable que, vous preniez en compte la demande des enseignants et des parents de votre commune et que vous demandiez un report en 2014.

En comptant sur votre écoute et votre attention bienveillante,

Soyez assuré, Monsieur le Député Maire, de toute notre considération.

*Les organisations syndicales du Val-de-Marne,
snuipp, snudi-fo, se-unsa, sud, cgt*